

Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen
Pressedienst - Press Office - Service de Presse

Avenir des fonds européens : défendons une Europe plus en phase avec les besoins de nos territoires

Plusieurs propositions législatives clés pour la future politique régionale européenne ont été publiées ce mardi. Ces textes qui doivent notamment définir les critères d'allocation des fonds structurels et leurs règles de fonctionnement pour la période 2021-2027 sont désormais entre les mains du Parlement européen et des États membres.

« Les textes publiés aujourd'hui reprennent un certain nombre de propositions de mon rapport sur l'avenir des fonds européens dans les territoires. Elles confirment que toutes les régions européennes seront bien couvertes, malgré les contraintes budgétaires imposées par le Brexit. Je salue l'évolution des critères d'attribution des fonds qui devrait permettre un certain rééquilibrage de cette politique au profit des régions fragilisées par la crise. À ce titre, je défendrai aussi toutes les mesures qui permettront de renforcer le soutien pour les régions dites « en transition », trop souvent délaissées alors qu'elles sont prises en tenaille entre les grandes métropoles et la concurrence des régions moins favorisées. Mais il y a plusieurs points préoccupants sur lesquels je serai vigilant, en particulier sur la dimension territoriale du Fonds social européen et sur la portée réelle des mesures de simplification » a réagi Marc Joulaud.

« Les jours à venir seront consacrés à l'analyse approfondie des implications de ces propositions pour nos territoires, en lien avec les autorités locales et régionales françaises, car en la matière, le diable est dans les détails et les enjeux financiers sont très importants » a poursuivi l'eurodéputé.

« Je veillerai au Parlement européen à ce que les recommandations de mon rapport adopté le mois dernier soient bien suivies d'effets, en particulier pour aboutir enfin à une simplification réelle pour les porteurs de projets. Je me battrai également pour défendre les intérêts de nos territoires dans toute leur diversité, et je compte sur le gouvernement français pour prendre ses responsabilités dans les négociations au Conseil. L'objectif est simple : défendre une Europe de proximité, concrète et utile pour les citoyens ! » a conclu Marc Joulaud.

Pour toute information :

Marc Joulaud, député européen

Tél.: 0388175243 - Courriel : marc.joulaud@ep.europa.eu

Site internet : www.marcioulaud.eu